

COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DE COORDINATION DU 16 NOVEMBRE 2023

Présent.es : Thierry, Jeanne, Bernard, Melvin, Claire S, Damien, Julie, Cathy, Sophia, Tom

PRINCIPALES INFORMATIONS ET DÉCISIONS

- **Thème de l'apéro citoyen du 7 décembre 2023 :**

La commission aménagement proposera un suivi des différents projets pour améliorer les équipements du centre bourg. Un temps de discussion libre sera également prévu. Cela se passera à 18h dans la salle de la mairie.

- **Décorations de Noël :**

La question de l'installation de guirlandes électriques fait débat au sein de l'équipe, il est décidé que cette question serait tranchée par les habitants lors du café citoyen du 7 décembre. En revanche toutes les autres décorations sont les bienvenues ! Il sera proposé aux enfants du village de participer à la décoration du village et du sapin.

- **Conseil municipal :**

Le prochain conseil municipal aura lieu le 7 décembre 2023 à 17h, il sera suivi de l'apéro citoyen.

- **Trou dans la route de cordes :**

Mercredi 15.11 une partie de la route de cordes (en face de la scierie Andrieu) s'est effondrée. Les agents municipaux se sont empressés de sécuriser la zone pour éviter tout accident. Malgré la curiosité que ce gouffre peut susciter, nous souhaitons informer sur les dangers qu'il représente : Une galerie s'est creusée sous la chaussée ce qui représente un risque d'effondrement même à distance, il est totalement interdit de s'aventurer dans le trou, la route pouvant s'écrouler à tout moment. Nous comptons sur chacun.e.s pour respecter ces règles de sécurité.

- **Point sur les deux derniers projets plébiscités lors de l'Assemblée Citoyenne :**

- Régie communale/autonomie énergétique : la commission Transition Écologique va créer un groupe pour s'emparer du sujet, en lien avec le projet de changement de chaudière de la mairie. La mairie s'est également positionnée pour acheter des parcelles de forêts afin de viser l'autonomie en bois de chauffage.

- Espace déchets verts : La commission transition écologique va étudier la question pour mettre en place un espace pour déposer et gérer vos déchets verts.

Si vous souhaitez vous investir dans un de ces projets n'hésitez pas à vous rapprocher de la commission transition écologique.

- **Toit amianté du lavoir du Ribatou :**

Le toit du lavoir contient de l'amiante et doit être démonté, un groupe projet est créé pour demander des devis et réfléchir au futur aménagement et à l'utilisation du lavoir. Vous pouvez rejoindre ce groupe en vous rapprochant de la mairie.

- **Achat parcelles de bois :**

La mairie a candidaté auprès de la SAFER pour se porter acquéreuse de deux parcelles de bois sur la ferme de Linon. Il y avait plusieurs parcelles pour une surface totale de 7 ha, il a été décidé de candidater pour 2 parcelles pour une surface de 4,8 ha.

- **Horloge éclairage publique :**

Des horloges vont être achetées pour l'extinction automatique de l'éclairage publique à l'entrée du village (croisement route de cordes).

- Suivi projet chaudière :

Un groupe a été constitué pour étudier les options pour remplacer la chaudière au fuel de la mairie qui arrive en fin de course. Les études et bilans énergétiques ont déjà été faites pour les bâtiments de la mairie, de la salle des fêtes et des bâtiments de la Maison du Causse et les logements municipaux attenants. Un projet global comprenant également l'école a été étudié avec Tryfil (Projet qui coûterait 80000€ à la mairie + 37000€/an de frais de fonctionnement).

Le Pays de l'Albigeois et des Bastides peut aider à trouver des subventions.

Un nouveau groupe projet va être créé pour réfléchir à d'autres alternatives comme plusieurs petites chaudières séparées ou plusieurs systèmes de chauffage utilisant différentes énergies renouvelables.

-Réunion des communes du causse :

Mathieu Amiech, conseiller communautaire pour Saint Michel de Vax, souhaiterait organiser en Mars 2024 une réunion avec toutes les mairies participatives de la 4C. Il existe une liste de une personne par commune chargée de faire le lien avec les autres municipalités participatives.

-Projet école et micro crèche de Milhars :

La communauté de commune projette de construire à Milhars une nouvelle micro crèche accolée à l'école primaire . Ce projet à plusieurs centaines de milliers d'euros a été monté sans vote préalable au conseil communautaire. Le vote concernant ce projet aura lieu lundi 20 novembre en conseil communautaire alors qu'il n'est quasiment plus possible de le modifier. Un projet similaire de micro-crèche sur la commune de Vaour qui aurait eu un cout plus de 10 fois moins élevé pour la 4C (car le projet aurait été porté par la commune et non l'intercommunalité) avait été refusé par la communauté de communes et la CAF en 2021.

Un courrier va donc être envoyé à tous les conseillers communautaires pour expliquer que même si c'est une bonne chose d'avoir une micro crèche sur la communauté de commune, le processus de décision et l'ampleur du projet ne font pas l'unanimité.

**PROCHAINE RÉUNION DE COORDINATION
LE 30 NOVEMBRE 2023 A 17H**